

# **Services d'Accompagnement Bénévole et Communautaires (S.A.B.E.C)**

États financiers

(Non audités)

au 31 mars 2025

## **Table des matières**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes aux états financiers	8
Frais d'exploitation (annexe A)	12

## **Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant**

Aux administrateurs de S.A.B.E.C

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de S.A.B.E.C, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 Mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## Fondement de la conclusion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds (Dons, Contribution Betty Riel et Autofinancement) à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que je juge nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 Mars 2025 et le 31 Mars 2024, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 Mars 2025 et au 31 Mars 2024. J'ai, par conséquent, exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

## Autre point

Les états financiers de S.A.B.E.C pour l'exercice terminé le 31 Mars 2024 ont été examinés par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion modifiée le 27 février 2025.

## Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe du fondement de la conclusion avec réserve, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de S.A.B.E.C au 31 Mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Services Comptables Gerhard Schmid Inc.  
Gerhard Schmid, CPA auditeur  
1 Dalhousie  
Huntingdon, QC., J0S 1H0  
Tel.:450-264-6151  
Fax:514-447-1669  
courriel:info@schmid.ca  
Le 29 octobre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	203 038 \$	175 779 \$
Comptes clients (Note 3)	147 111	107 580
Frais payés d'avance	752	752
	<hr/>	<hr/>
	350 901	284 111
<b>Dépôt de garantie</b> (Note 5)	1 437	1 437
	<hr/>	<hr/>
	352 338 \$	285 548 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Fournisseurs et charges à payer (Note 6)	58 566 \$	11 366 \$
Apports reportés (note 7)	53 993	29 105
	<hr/>	<hr/>
	112 559	40 471
<b>ACTIFS NET</b>		
Non grevés d'affectation (note 10)	239 779	245 077
	<hr/>	<hr/>
	352 338 \$	285 548 \$

Au nom du conseil d'administration:

---

Administrateur

**S.A.B.E.C**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET** (Non audité)  
Exercice terminé le 31 mars 2025

Page 5

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Solde au début	245 077 \$	207 976 \$
Excédent des produits sur les charges	3 111	37 101
Ajustements des années antérieures (note 11)	( 8 409 )	0
Solde à la fin	239 779 \$	245 077 \$

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Produits</b>		
Subvention - CISSS Montérégie-Centre (PSOC)	220 757 \$	211 640 \$
Contribution des bénéficiaires	134 272	109 599
Revenus Betty Riel	27 902	50 435
Dons	53 700	59 219
Subvention - Centre local d'emploi (CLE)	62 286	67 532
CSSS Champlain	29 309	34 058
Subvention - CISSS Montérégie Ouest	3 440	-
Contribution Fondation Timberkids (note 12)	4 000	-
Ristournes et intérêts	3 294	3 008
Autofinancement	<u>2 238</u>	<u>2 745</u>
	<u>541 198</u>	<u>538 236</u>
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation (annexe A)	<u>538 087</u>	<u>501 135</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>3 111 \$</u>	<u>37 101 \$</u>

**S.A.B.E.C****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE** (Non audité)

Exercice terminé le 31 mars 2025

Page 7

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	3 111 \$	37 101 \$
Ajustements des années antérieures	( 8 409 )	-
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	<u>-</u>	<u>355</u>
	( 5 298 )	37 456
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients	( 39 531 )	( 21 135 )
Frais payés d'avance	-	( 752 )
Fournisseurs et charges à payer	47 200	( 8 249 )
Apports reportés	<u>24 888</u>	<u>( 13 946 )</u>
	<u>32 557</u>	<u>( 44 082 )</u>
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie</b>	<b>27 259</b>	<b>( 6 626 )</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b> au début de l'exercice	<u>175 779</u>	<u>182 405</u>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b> à la fin de l'exercice	<u><u>203 038</u></u> \$	<u><u>175 779</u></u> \$
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b> à la fin de l'exercice		
Encaisse	<u><u>203 038</u></u> \$	<u><u>175 779</u></u> \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## **1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 10 novembre 1998. Des lettres patentes supplémentaires ont été approuvées le 24 février 2005. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est conséquemment exempté des impôts sur le revenu.

Son objectif est de fournir du transport et de l'accompagnement aux personnes résidant sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent et ayant besoin de services médicaux.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### **A) Constatation des produits**

Les états financiers sont présentés selon la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus du Centre local d'emploi (CLE), du CSSS Champlain et les contributions des bénéficiaires sont constatés à titre de produits lorsque les services ont lieu.

Les revenus d'autofinancement et cotisation des membres ainsi que les dons sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu ou lors de la réception des montants.

### **B) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux indiqués ci-dessous:

Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

### **C) Taxes sur les produits et services et taxes de vente du Québec**

L'organisme a droit à un remboursement de 50% de la taxe sur les produits et services ainsi que de la taxe de vente du Québec payées à ses fournisseurs.

### **D) Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles ont consacré plusieurs heures afin d'aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### **E) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****F) Instruments financiers**

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des comptes clients et des frais payés d'avance.

Les passifs financiers évalués au coût se composent des fournisseurs et charges à payer.

**3. COMPTES CLIENTS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comptes clients	121 934 \$	85 467 \$
Provision pour créances douteuses	( 9 603 )	-
Taxes à la consommation	34 780	22 113
	<u>147 111 \$</u>	<u>107 580 \$</u>

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			<u>2025</u>	<u>2024</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
Équipement	10 925 \$	10 925 \$	-	-
Matériel informatique	<u>13 723</u>	<u>13 723</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>24 648 \$</u>	<u>24 648 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

**5. DÉPÔT DE GARANTIE**

Ce montant représente l'équivalent de trois mois de loyer donnés en garantie sur le bail qui se termine le 31 octobre 2028. Ce montant avait été calculé en fonction du bail signé en 2008.

**6. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fournisseurs	37 996 \$	102 \$
Visa à payer	240	175
Salaires et vacances à payer	17 940	11 089
Déductions à la source	<u>2 390</u>	<u>-</u>
	<u>58 566 \$</u>	<u>11 366 \$</u>

**7. APPORTS REPORTÉS**

Ce montant représente des fonds amassés lors de marchethons, de triathlons et d'autres levée de fonds réalisées à chaque année. Ces fonds servent à fournir quinze transports gratuits par année pour chaque personne atteinte d'un cancer, si le fonds le permet. Il est à noter, toutefois, qu'une portion des coûts est défrayée par S.A.B.E.C.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au 1er avril 2024	(29 105) \$	(43 051)
Contribution	(52 790)	(36 489)
Constaté à titre de produits	<u>27 902</u>	<u>50 435</u>
Solde au 31 mars 2025	(53 993) \$	(29 105) \$

**8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'organisme a signé, en décembre 2018, un bail de dix ans se terminant le 31 décembre 2028. Le loyer annuel est de 8 670\$ en 2025 (7 735\$ en 2024). Le loyer est indexé annuellement le 1er janvier de chaque année selon l'indice général des prix à la consommation publié par Statistiques Canada (Région de Montréal).

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 Mars 2025 sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et charges à payer.

## **10. ACTIFS NET NON GREVÉS D'AFFECTATION**

Présentement, l'organisme a 45% de ses dépenses dans son excédent accumulé non affecté et selon la convention entre S.A.B.E.C et Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Centre, via le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) son excédent accumulé non affecté ne peut dépasser 25% de ses dépenses.

Quand cela arrive le (PSOC) peut, s'il considère cela un surplus important, entamer trois options soit:

- Retenue d'un ou plusieurs versement
- Diminution du montant annuel de la subvention
- Révocation du soutien financier

L'organisme ne peut pas déterminer quel sera l'impact car il s'agit d'une décision externe qui sera faite par le PSOC.

## **11. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

Lors de la mission d'examen, l'auditeur a trouvé une erreur touchant principalement les déductions à la source affectant les exercices antérieurs. En effet, le montant à payer au 31 mars 2024 était zéro alors que les chèques sont passés en avril 2024 tel qu'exigé par les gouvernements.

L'impact global de cet ajustement a été ajouté dans l'état de l'évolution de l'actif net.

## **12. CONTRIBUTION FONDATION TIMBERKIDS**

Chaque année, les membres de TIMBER MART à travers le Canada font plusieurs donations pour soutenir la fondation caritative locale au bénéfice des enfants et Timberkids vient doubler ce montant. S.A.B.E.C. a reçu cette contribution et l'a remise au Club Optimiste de Huntingdon inc.

**S.A.B.E.C****ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS (Non audité)**

Exercice terminé le 31 mars 2025

Page 12

**Annexe A - Frais d'exploitation**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Salaires et bénéfices marginaux	164 877 \$	144 780 \$
Frais d'activités	4 779	5 347
Reconnaissance des bénévoles et des employés	6 223	6 126
Fournitures et frais de bureau (note 12)	9 376	7 692
Honoraires professionnels	5 726	5 106
Loyer	8 670	7 735
Assurances	1 341	541
Frais de formation	-	147
Entretien et réparation	-	81
Mauvaises créances	9 603	1 554
Frais de déplacement - Services	318 782	316 503
Frais de déplacement - Employés	1 176	1 255
Publicité	1 180	1 661
Taxes, licences et permis	-	38
Club optimiste de Huntingdon inc	4 000	-
Télécommunications	1 785	1 732
Frais de banque	569	482
Amortissement des immobilisations corporelles	-	355
	<hr/>	<hr/>
	<b>538 087 \$</b>	<b>501 135 \$</b>